

beaucoup aidé de leurs deniers et autrement à susciter de l'intérêt pour l'aviation. Nous leur sommes redevables d'abord du maintien d'un semblant de service aérien dans plusieurs parties du Canada et aussi des moyens qu'ils ont fournis pour l'instruction des jeunes aviateurs. Ces clubs d'aviation ont encouragé la formation de ligues de modèles d'aéronefs, formées de jeunes canadiens capables d'acquérir des connaissances spécialisées en aéronautique. Lorsque le Canada a jeté les bases de son aviation militaire, il a puisé largement dans les rangs du personnel de ces clubs.

Ceux-ci s'étaient multipliés au point qu'ils avaient formé l'association nationale des clubs d'aviation. J'ai entendu les chaleureux éloges dont le travail de ces clubs a été l'objet de la part du ministre et de son digne sous-ministre, le Commandant Edwards, ainsi que d'autres membres du ministère des Transports. A l'ouverture des hostilités, le ministère a confié à ces clubs la direction de ses écoles élémentaires d'aviation. Les déclarations répétées du ministre de la Défense nationale pour l'air et de plusieurs membres de son ministère prouvent qu'ils se sont acquittés de la tâche avec un succès remarquable.

On en est maintenant rendu à fermer certaines écoles élémentaires d'aviation et diverses écoles d'aviation dans plusieurs parties du Canada. L'érection de ces écoles a permis de former aux méthodes administratives tout un groupe de particuliers. Un autre groupe s'est spécialisé et a acquis de l'expérience dans la mécanique et la réparation des avions. Depuis trois ou quatre ans, un certain nombre d'aviateurs compétents ont occupé des postes d'instructeurs et d'administrateurs dans des écoles élémentaires d'aviation.

Je ne veux pas être étroit, ni rester dans les limites de ma province, mais pour illustrer ma pensée permettez-moi de citer le cas du Regina Flying Club qui, depuis quatre ans, administre l'école élémentaire d'aviation n° 15, une de celles qui doivent être fermées. Cette école possède un personnel civil d'environ 258 membres qui, je le répète, ont acquis une grande compétence et une précieuse expérience. J'aimerais savoir si les personnes de leur qualité trouveront place dans l'aviation civile de demain. Tiendra-t-on à reconnaître ainsi ce que les clubs d'aviation ont accompli en faveur de l'aviation depuis vingt ans et plus?

J'aimerais savoir également si l'on peut compter sur l'exploitation prochaine, dans l'ouest canadien, soit au nord soit au sud de la ligne principale de Trans-Canada, de routes offrant des débouchés aux personnes dont je viens de parler. S'il faut en croire des rumeurs assez fréquentes, certaines sociétés amé-

ricaines, en particulier la North Air Lines qui maintient un service entre Chicago et Minneapolis, chercheraient à pénétrer dans l'ouest canadien, à se rendre en Alaska par Regina et Edmonton. Le ministre peut-il me dire s'il y a lieu de compter sur l'établissement de services de nature à fournir des situations aux personnes dont j'ai parlé? Il sera heureux j'en suis sûr de rendre encore une fois hommage aux clubs d'aviation du Canada qui ont si bien servi le pays en travaillant au progrès de l'aviation civile et en nous aidant à nous assurer la place de choix que nous occupons aujourd'hui en aéronautique.

L'hon. M. HOWE: Je suis heureux d'appuyer tout ce que l'honorable député de Regina a dit au sujet des clubs d'aviation. Ils ont largement contribué au développement de l'aviation au Canada avant la guerre et, depuis, ils ont fortement collaboré à l'effort militaire en encourageant l'instruction élémentaire aux divers aéroports canadiens. Le ministère des Transports s'est toujours beaucoup intéressé à ces organismes depuis leur formation et, encore aujourd'hui, il verse une subvention annuelle à leur association. Bien qu'ils aient, pour le moment, interrompu leur fonctions ordinaires, leur utilité n'a pas pris fin. Dans certains cas, les clubs qui s'étaient chargés de l'instruction élémentaire des aviateurs ont complété leur travail et ils se verront forcés de se retirer momentanément de ce domaine. A cause de la nécessité d'économiser l'essence et pour d'autres raisons, nous avons décidé de confier pour le moment le programme d'entraînement exclusivement au Corps d'aviation royal canadien, mais le jour approche où nous serons heureux d'inviter les clubs à reprendre l'instruction qu'ils donnaient avant la guerre.

L'honorable député a parlé de ce qu'ont fait ceux qui contribuaient au maintien des clubs d'aviation. Je lui ferai remarquer que la politique gouvernementale relative aux embranchements pourrait fournir un champ d'activité à ceux qui s'intéressaient si fortement à ces clubs avant la guerre. Nous désirons que certaines petites entreprises d'aviation civile secondent les opérations des lignes Trans-Canada. Nous voulons aussi que ceux qui reviendront d'outre-mer puissent trouver à se placer dans l'aviation civile à titre de propriétaires plutôt qu'à titre d'employés. Je veux ici dire aux directeurs de nos clubs d'aviation qu'ils trouveraient un beau champ d'action s'ils s'employaient à faire un relevé des routes qui pourraient être rentables et s'ils s'unissaient en vue de mettre en valeur ce genre de service d'aviation civile. Je lance cette idée sans y attribuer de mérite